



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11872>

Département(s) de publication : 62

Annonce n° 25-11872

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-11271

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22620001200012

Ville : ARRAS

Code postal : 62000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en accessibilité du collège Debussy à COURRIERES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Mise en accessibilité du collège Debussy à COURRIERES

Critères d'attribution : Valeur technique - Le nom et la fonction du personnel d'encadrement en capacité de prendre des décisions en réunion de chantier et lors des réunions de synthèse. (Joindre en annexe les C.V. précisant la formation, le parcours professionnel et les références en terme de chantiers). (2 points) - Pour chacune des phases de ce chantier, indication du nombre prévisionnel d'intervenants et les modalités de l'entreprise pour assurer le suivi et le contrôle de ses prestations (2 points) - Le contrôle des respects des règles de sécurité de son personnel (4 points) - Présentation de l'organisation de l'entreprise pour la gestion du Sav pendant la période de garantie de parfait achèvement et de garantie du matériel, (4 points) - Présentation des équipes d'intervention et des délais d'intervention normales et en cas d'urgence pour des interventions réalisées par le personnel propre à l'entreprise (4 points) B- Dispositions prises pour réduire les nuisances aux riverains, Mesures proposées pour assurer la propreté journalière de ce chantier (14 points) - Présentation des moyens et actions mis en place pour réduire les nuisances de chantier vis-à-vis des riverains et du collège (Visuel, olfactif, sonore, poussière, boue...) (5 points) - Présentation des mesures qui seront réalisées par l'entreprise pour assurer la propreté journalière de ce chantier, à l'intérieur et à l'extérieur des

bâtiments et aux abords du chantier, (5 points) - Précisions sur la gestion, le stockage et l'enlèvement des déchets (4 points) : 30% Prix : 70%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : renseignements, Au lieu de dacp.secretariat@pasdecals.fr Tél : 03 21 21 67 31 lesage.isabelle@pasdecals.fr, lire <https://marchespublics596280.fr> Tél : 03 21 21 67 31

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2025